

G C 17 12ème REGION

PROCES VERBAL DU CONGRES AUTOMNE

LE 23 OCTOBRE 2016 à MATHA (centre associatif)

Ordre du jour :

Selon ordre du jour établi par le bureau du groupement (voir convocation).

Ouverture de la séance à 10h, par le président F. Pouzet ;

Mr Pouzet F, remercie toutes les personnes présentes et accueille Mr Brunet R, président de la société de Matha , ce dernier remerciant la municipalité et les généreux donateurs de lots divers.

Appel des sociétés : Présentes : Aigrefeuille, Niort, Rochefort, Matha, Royan, Sigogne , Cognac ,Ruffec, La Brée , Saint Jean d'y et Saintes .

Absente : Ecoyeux

Une minute de silence est observée en mémoire de colombophiles ou parent de colombophile décédés durant cette année 2016 , Mr Derand M et Mr Bousseau P de la société de Rochefort , Mr et Mme Rives de la société de Bois , Mr Deslande de la société de St Jean d'y , Mme Vaudon de la société de Aigrefeuille et la maman de notre chauffeur Bernard Guillet.

Mr Vaudon A remercie toutes les personnes qui se sont manifestées lors du décès de sa femme et demande une minute d'applaudissements.

Un courrier de Madame Bousseau adressé à la société de Rochefort, remercie tout le GC17 par son geste et son soutien.

Lecture du dernier procès verbal : Lecture faite par Mme David N, accepté à l'unanimité.

Compte rendu moral : Saison 2016 correcte, saison privilégiée par rapport à d'autres groupements , un grand merci à Mr Billaud E pour son investissement total , merci à Mr Arramy pour son dévouement à l'entretien des camions, ainsi qu' à nos chauffeurs pour leur professionnalisme.

Compte rendu financier: Mme Pasquier donne le compte rendu de la trésorerie, qui est positive, merci pour sa comptabilité bien structurée (voir annexe). Les comptes sont calculés du 1 er octobre 2015 au 30 septembre 2016. Comptabilité adoptée à l'unanimité.

Commandes de bagues 2017 :

SOCIETE ECOYEUX :	10 bagues	50 derbies
SOCIETE LA BREE :	140	
SOCIETE AIGREFEUILLE :	180	
SOCIETE SAINTES :	400	
SOCIETE RUFFEC :	240	
SOCIETE SIGOGNE :	480	100 derbies
SOCIETE ROCHEFORT :	440	
SOCIETE ROYAN :	420	
SOCIETE MATHA :	500	420 derbies

SOCIETE ST JEAN D'Y :	240	
SOCIETE COGNAC :	180	50 derbies
SOCIETE NIORT :	480	

Commission scientifique : Mr Goursaud JP ne signale aucun fait.

Si un contrôle anti dopage est effectué, le groupement prendra en charge tous les frais , par contre si la personne est prise en flagrant délit , cette dernière sera redevable de 50 % des frais occasionnés.

Commission contrôle : Un petit effort est demandé par Mme Touvron N , afin que les feuilles de mise en loges soient bien lisibles , et bien différencier les vieux pigeons des yearlings.

Commission instruction : Mr Robinaud E renouvelle les opérations dans les écoles comme celle d'Arvert , et prépare Gabriel Kaufman à l'examen du jeune colombophile.

Communication : Mr Desnoès Ph énumère 6 lâchés pour mariage, 2 lâchés lors d'obsèques , 3 lâchés pour des fêtes et des stands animés par les sociétés de Matha , Ruffec et Sigogne ; Une annonce sur le bon coin réalisée par la société de Cognac.

Commission sportive : Mr Billaud nous assure que 70 % de la réussite des lâchés est dû à un bon départ.

Sont cités que les concours qui ont généré des problèmes comme le concours de St Just décalé sur Falaise , Reims du 5 juin laborieux déplacé sur Boves , puis annulé et reporté sur Le Mans avec un lâché à 11h bien déroulé, Saumur du 12 juin , vu les conditions météo , les pigeons avec une vitesse moyenne de 862m/m mais la plupart sont bien rentrés.

Zuydcotte du 2 juillet lâché tardif et difficile, et Narbonne déplacé vers Bram, beaucoup de vent , concours assez dur avec perte de pigeons.

Afin de diminuer les frais de transport, il est prévu de réunir les vieux et un an sur le nord, et les yearlings et jeunes sur le sud, mais seule la commission sportive en accord avec les présidents sera juge.

Les concours Fédéraux ne pourront plus être à moins de 400kms (voir parution au journal).

Lors de la réunion de la commission sportive de la 12ème, il a été évoqué un remaniement des régions et Eric Billaud a été invité en tant que témoin à Limoges fin Octobre.

Le congrès de printemps 2017 sera organisé par la société de Rochefort.

Remise des prix (Voir annexe dotation 2016), pour un total de 2437€ offert par le G.C.17 ; nous remercions madame Touvron de son dévouement.

A la majorité, les prix as pigeons ne recevront plus d'assiette, mais une plaque nominative.

Suite au courrier de Mr Piron, ce dernier laisse son 1^{er} prix concours Le Mans du 15 mai 2016 à Mr Kaufman.

La séance est levée à 12h 35

La secrétaire G.C.17

N.DAVID